Les Bruxellois, cancres de l'école de police

Bruxelles DH – 29 avril 2015

Ils sont les plus mauvais tant pour les épreuves intellectuelles que physiques. La faute à des tests inadaptés ?

Il n'y a pas suffisamment de Bruxellois au sein de la police bruxelloise ! En 2012, on ne recensait que 8 % de Bruxellois au sein des effectifs policiers de la capitale. Ce constat effectué depuis plusieurs années ne risque pas d'évoluer à court terme. En effet, le service de recrutement de la police fédérale constate que le taux de réussite de candidats bruxellois est de 6 % alors qu'il est en moyenne de 10,2 % au niveau national.

Pour la députée bruxelloise Julie De Groote (CDH), il est primordial d'attirer davantage de Bruxellois dans nos polices locales car ceux-ci sont susceptibles de mieux connaître les réalités du terrain et d'assurer une certaine proximité avec les citoyens. Selon elle, il s'agit aussi d'encourager l'emploi dans une région au chômage élevé. *"On cite souvent le bilinguisme comme étant le principal obstacle au recrutement de Bruxellois, mais je voulais affiner cette question"*, indique la parlementaire qui a interpellé hier le ministre-président au sujet des barrières à l'embauche de Bruxellois dans la police.

Dans sa réponse, Rudi Vervoort (PS) a détaillé les obstacles rencontrés par les Bruxellois au cours du processus de recrutement. À diplôme égal, seulement 35,5 % des candidats bruxellois réussissent les épreuves cognitives et de connaissance de la langue dans laquelle ils s'inscrivent, contre 50,7 % au niveau national.

Les Bruxellois réussissent également moins bien les épreuves de condition physique. Ils sont 81,5 % à finir le parcours fonctionnel dans les temps alors que la moyenne nationale est de 86,3 %. Enfin, les Bruxellois sont nombreux à se faire recaler par la commission de délibération. Celle-ci rend un avis négatif pour 37,7 % des Bruxellois alors que la moyenne se situe à 43 %. *"Les éléments qui engendrent une décision négative ont fréquemment trait à la motivation du candidat ainsi qu'à leur aisance relationnelle"*, a précisé le ministre-président.

Cette épreuve qui consiste en un entretien devant un jury mettrait mal à l'aise certains candidats bruxellois issus de la diversité. *"J'ai récolté des témoignages de candidats déchus qui font état de questions sur leur démarche. Ceux qui ne s'attendent pas à ces questions ont l'impression de devoir se justifier. Désarçonnés, ils ont alors un discours défensif… On devrait ouvrir les portes aux Bruxellois issus de la diversité qui veulent entrer dans la police et pas remettre en cause leur motivation !"*, déplore Julie De Groote qui plaide pour que l'on forme, en amont, les candidats bruxellois à passer ce test.

Quelles sont les solutions pour augmenter le nombre de Bruxellois dans la police ? Le cabinet Vervoort répond laconiquement qu'il *"travaille actuellement au renforcement des dispositifs permettant le recrutement de Bruxellois car cela constitue un enjeu majeur en terme d'emploi mais aussi de police de proximité"*. L'avenir de l'Erip (École régionale et intercommunale de police) sera prochainement discuté avec les 19 bourgmestres.